

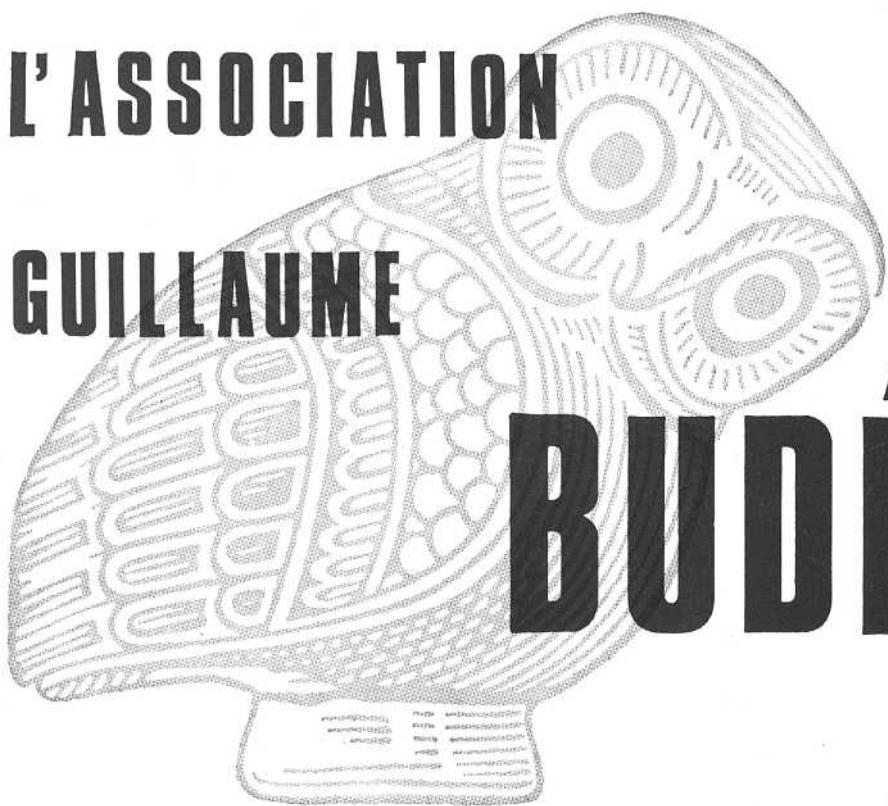
BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION

GUILLAUME

BUDÉ



1

TRIMESTRIEL

MARS 1999

Quelques aspects de la nécropole gallo-romaine des sagnes à Pontarion (Creuse)

La commune de Pontarion, à une vingtaine de kilomètres au sud de Guéret, se trouve en limite septentrionale de la montagne limousine. Aucune découverte antérieure à la période gallo-romaine n'est signalée sur le territoire communal. Concernant cette dernière période, un prétendu temple à Priape est mentionné ainsi que plusieurs routes et un cimetière qui, en 1904, a livré une vingtaine de sépultures à incinération.

La nécropole décrite ici est celle qui fut découverte en 1904. La fouille entreprise en 1986, à la suite de la destruction de plusieurs sépultures lors de la remise en culture du terrain, s'est achevée en 1990.

Dès 1986, une étude toponymique suggère l'existence possible d'un *vicus* à Pontarion. Les formes anciennes de Pontarion sont en effet *Riom* en 1209, *Ponte Ariom* en 1229. Le nom de Pontarion ne signifie donc pas « pont sur le Taurion » mais « Pont à Riom ». On retrouve le radical *Riom* dérivé du gaulois *Rig-o-magos* signifiant le Marché au Roi (M. Villoutreix, 1986, p. 26).

Cette hypothèse s'est rapidement trouvée validée par la présence d'un carrefour routier et par la fouille de la nécropole qui, en raison de son importance (305 sépultures identifiées), attestait la présence d'une agglomération. Une voie venant de Limoges et se dirigeant vers Ahun (*Acitodunum* de la table de Peutinger) est bien connue d'Ahun (P. Bordier, J.-M. Desbordes, O. Hernandez, 1982, p. 9-16). Une autre route est-ouest, venant d'Aubusson par Blessac, la Pouge et Saint-Hilaire-le-Château devait passer au nord-est du *vicus* où elle croisait la voie d'Ahun (J.-M. Desbordes, 1995, p. 112).

L'étude documentaire conduite dès l'ouverture de la fouille a permis de repérer un chemin contigu à la nécropole. La trace de cet itinéraire subsiste par endroits vers le sud, en direction de Sourebrest. Il s'agit vraisemblablement du même chemin qui, plus loin, dessert le sanctuaire antique de Puy-Lautard (J. Marquaire, 1994) puis rejoint la voie d'Agrippa Lyon-Saintes au Compeix et se poursuit peut-être vers le sud. L'ancien cadastre de cette com-

mune, le mentionne comme « ancien chemin de Royère à Pontarion » (P. Denimal, 1995, p. 383).

LES STRUCTURES

Le plan d'ensemble de la nécropole distingue quatre parties : un mur en pierres sèches formant limite sur au moins trois côtés, les sépultures, un enclos trapézoïdal et des zones de circulation.

Le mur de clôture.

À l'ouest de la nécropole, l'alignement des sépultures suivait une ligne approximativement orientée nord-sud. Il était toutefois impossible de retrouver la matérialisation au sol d'une limite.

Dans l'angle sud-ouest de la nécropole, la base d'un mur est épargnée par les labours sur une longueur de 4 m en direction de l'est et 1 m seulement vers le nord. Large de 1,20 m et construit sans fondations, il ne subsiste que sur la hauteur d'un rang de pierres, soit environ 0,20 m par rapport au sol antique. Des pierres brutes, sommairement agencées, constituent les parements. La fouille de l'angle nord-ouest de la nécropole a mis au jour une partie du mur nord, mieux préservé, du moins dans sa partie ouest. Son aspect confirme des premières observations réalisées dans l'angle sud-ouest. Un gros bloc de granit forme l'angle et des pierres de toutes dimensions, sommairement agencées, constituent le parement.

Les sépultures.

La nécropole n'a livré que des sépultures à incinération. Au cours de sa période d'utilisation, trois principaux types de structures funéraires se sont succédées : fosses profondes avec ou sans urnes funéraires, coffres funéraires en granite et fosses superficielles, généralement sans urne.

A : Les fosses profondes.

Ce sont des fosses de formes diverses, profondément creusées dans le granit arénisé. Elles correspondent aux plus anciennes sépultures observées sur le site. Trente-six tombes au minimum appartiennent à cette catégorie. Sur ce nombre, une dizaine de

structures ont subi des perturbations plus ou moins importantes lors de l'implantation d'incinérations postérieures et ne livrent que des informations partielles. Plus de la moitié d'entre elles possèdent une urne cinéraire.

Bien qu'elles constituent un groupe restreint, elles montrent une certaine variété :

— *les fosses quadrangulaires* aux parois verticales sont au nombre de trois. Deux sont rectangulaires, l'une avec urne et l'autre sans, et contiennent un mobilier abondant. La troisième, carrée, enferme une urne en céramique calée par de petites pierres et du mobilier métallique disposé dans l'urne (rasoir, aiguille et monnaie);

— *les fosses en cuvette* : Parmi la dizaine de sépultures de ce type reconnue, quatre possèdent une urne cinéraire et deux seulement comportent un abondant mobilier céramique. Généralement le résidu de la crémation est présent mais le mobilier se réduit à un nombre restreint de vases. Un seul comblement correspond à un amas charbonneux conséquent sans céramique;

— *les fosses cylindriques (ou polygonales) de faible diamètre* aux parois parfaitement verticales. Quatre d'entre elles, au diamètre compris entre 0,40 m et 0,50 m, protègent une urne cinéraire. La fosse ne renferme pratiquement pas de cendres et de charbons et aucun mobilier céramique à l'exception de quelques tessons qu'il est toutefois difficile de qualifier de résiduels. Le dépôt en un lieu non connu du résidu de la crémation ainsi que les offrandes éventuelles paraît vraisemblable. Une cinquième sépulture de ce type diffère des précédentes par l'absence d'urne et la présence du résidu de la crémation accompagné d'un mobilier céramique particulièrement abondant.

La répartition spatiale de ces fosses dans la nécropole montre que le noyau primitif se situe à la fois contre la limite ouest et à proximité de l'enclos. C'est en particulier le cas des fosses quadrangulaires et des fosses en cuvette qui semblent également les plus anciennes. Bien que plus dispersées, les fosses cylindriques ne s'éloignent guère des précédentes.

Les monnaies mises au jour dans cinq fosses permettent une bonne approche chronologique dans la mesure où elles indiquent un terminus. L'as d'Antonin-le-Pieux, à fleur de coin, frappé entre 140 et 144, découvert dans la fosse 96 permet de dater cette tombe, au plus tôt, du milieu du II^e siècle. Il en est de même pour la fosse 102 qui contient une monnaie d'Hadrien (117-138) et une autre de Faustine-la-Jeune, frappée en 145 ou 146. Il s'agit là des tombes qui figurent parmi les plus anciennes de la nécropole. La

stratigraphie montre leur antériorité sur les fosses en cuvette qui sont elles même antérieures aux fosses cylindriques de faible diamètre. Les fosses profondes et par conséquent l'origine de la nécropole datent, au plus tôt, du III^e quart du second siècle. L'usage de ces fosses doit se prolonger, pour les plus récentes d'entre elles, jusque vers la fin du second siècle.

B — Sépultures avec coffres funéraires.

Les sépultures en coffre funéraire sont extrêmement fréquentes en Limousin où plusieurs milliers de tombes de ce type sont recensées. Jusqu'à présent, leur datation restait imprécise et, bien que la plupart d'entre elles ne renferme que des céramiques postérieures au milieu du II^e siècle, de nombreux auteurs envisageaient leur usage dès la fin du I^{er} siècle de notre ère en raison des monnaies de cette période mises au jour dans de nombreuses tombes.

Contrairement à ce qui a été observé pour la majorité des sépultures rurales, les coffres funéraires renfermant une urne semblent ici l'exception.

Le coffre funéraire se compose d'un socle et d'un couvercle en pierre. À Pontarion, ce dernier a presque toujours disparu. Deux roches différentes d'origine locale utilisées pour confectionner les coffres funéraires, un granite de grain moyen et un leucogranite à grain fin, affleurent à proximité de la nécropole. Le socle affecte la forme d'un cylindre ou d'un parallélépipède plus ou moins régulier. Le réceptacle destiné à recevoir le dépôt funéraire est creusé au centre de sa face supérieure, toujours parfaitement travaillée. Un bourrelet réservé sur le pourtour du réceptacle évite la pénétration des eaux d'infiltration et contribue au maintien du couvercle sur le socle. Il a une section semi-circulaire ou trapézoïdale avec une largeur qui varie de 3 à 4 cm jusqu'à une dizaine de centimètres pour les exemplaires les plus importants.

Comme c'était le cas pour les fosses profondes, les tombes en coffres funéraires se concentrent à proximité de la limite ouest de la nécropole avec toutefois une avancée vers l'est en limite du cheminement qui donnait accès à l'enclos trapézoïdal. La plus forte concentration de sépultures de ce type se situe toutefois à l'angle formé par la limite ouest et le mur nord de l'enclos. À cet endroit des coffres de grandes dimensions sont profondément enfouis, et leur fosse a quelquefois totalement détruit des sépultures antérieures en fosse profonde.

1. *Les socles cylindriques* sont les plus nombreux (61 exemplaires). Ils possèdent des parois verticales ou proches de la verticale, sans pour autant reproduire la forme géométrique du cylindre. Quelques uns figurent le coffre cylindrique parfait. D'autres, malgré la présence d'une diaclase oblique, demeurent dans cette catégorie.

2. *Les socles tronconiques* (13 exemplaires), nettement moins fréquents que les précédents, peuvent avoir des parois obliques et rectilignes ou des parois verticales dans leur partie supérieure (moins de la moitié de la hauteur) puis obliques au-dessous.

3. *Les socles hémisphériques* (12 exemplaires) sont diversifiés et, parfois, ne rappellent que d'assez loin la moitié d'une sphère. Deux exemplaires à base convexe irrégulière sont également comptés dans cette catégorie ainsi que des socles, généralement hauts, dont seule la partie inférieure affecte une demi-sphère ou, inversement des socles très bas, en forme de calotte sphérique.

4. *Les socles parallélépipédiques* de plan carré ou plus généralement rectangulaire (18 exemplaires) incluent de très grands socles mais aussi de petits parallélépipèdes très réguliers. Ils possèdent souvent un réceptacle de plan quadrangulaire.

5. *Les socles plus ou moins informes* sont peu nombreux (6 exemplaires).

6. *Les réceptacles directement creusés dans le rocher* (5 exemplaires) sont localisés dans la zone rocheuse, au nord de la nécropole. Deux d'entre eux possèdent deux réceptacles de plan circulaire communiquant par leur partie supérieure. Un relief rectangulaire, débordant largement les réceptacles, faisait office de bourrelet. Deux autres montrent un aplanissement du rocher qui a permis de dégager un bourrelet et d'assujettir un couvercle.

Les couvercles des coffres funéraires ont généralement disparu, à l'exception de cinq d'entre eux découverts en place. À ce nombre, il faut ajouter une dizaine d'exemplaires mis au jour hors structure. Aucune trace des autres n'a été décelée sur le site. Le nombre des couvercles disparus doit s'élever à plus d'une centaine d'exemplaires. Ceux qui subsistent affectent la forme d'une calotte sphérique. Leur diamètre correspond généralement à celui du socle mais leur hauteur ne dépasse guère 0,20 m. La face inférieure possède un simple évidement afin de pouvoir s'encaster sur le bourrelet du socle.

Il résulte de l'ensemble des observations stratigraphiques que les sépultures en coffres funéraires sont postérieures aux premières tombes en fosse profonde et ne doivent, par conséquent, pas apparaître avant le dernier quart du second siècle. Les tombes en coffre des niveaux supérieurs sont plus difficiles à dater car elles ne possèdent pas de mobilier. La seule information correspond à une monnaie de Trajan-Dèce (249-251) découverte à la base d'un socle quadrangulaire situé à faible profondeur, sans fosse discernable, appartenant vraisemblablement aux plus récentes tombes de ce type. À Pontarion, ces indices permettent par conséquent de dater l'usage des coffres funéraire entre le dernier quart du II^e et le milieu, voire le troisième quart du III^e siècle.

C — *Les fosses superficielles.*

Ce sont des fosses simples, généralement tardives et placées à faible profondeur, souvent superposées à des fosses profondes ou à des tombes en coffre funéraire.

Ces fosses se rencontrent sur toute la zone occupée par les sépultures en coffre funéraire. Elles s'étendent également vers le nord et le nord-est de la nécropole, en direction de la partie rocheuse et de la voie avec une densité irrégulière. Leur diamètre varie entre 0,40 m et plus de 0,90 m pour les plus grandes.

L'extrême pauvreté du mobilier recueilli ne permet pas une bonne approche chronologique de ces tombes et les quelques monnaies qui en proviennent n'apportent aucun élément sur leur date de dépôt. La stratigraphie montre toutefois qu'elles sont le plus souvent postérieures aux sépultures en coffres funéraires. Leur usage a certainement coexisté avec celui des coffres funéraires et il n'est pas impossible qu'il y ait une continuité entre les fosses profondes et les fosses superficielles.

En l'absence de mobilier, la datation des fosses les plus récentes, et par conséquent l'abandon de la nécropole, reste du domaine des hypothèses. À l'exception d'une urne superficielle en céramique non tournée, qui, à Limoges, se rencontre habituellement dans des contextes de la fin du III^e siècle, la céramique découverte dans les autres fosses, généralement résiduelle, n'apporte aucune précision chronologique.

L'enclos trapézoïdal :

La structure mise au jour, de forme légèrement trapézoïdale, comporte un mur façade vers le nord-est et de simples murets ail-

leurs. Le mur de façade, long d'un peu plus de 10 mètres, occupe la grande base du trapèze et semble parallèle à la route qui devait passer à moins de trente mètres vers l'est. À de rares exceptions, seules les fondations subsistent. Les autres murs, légèrement plus étroits, ne comportent aucune fondation. Leur hauteur devait par conséquent être limitée. Le mur formant la petite base ne mesure que 7,70 m de long. La hauteur du trapèze, hors tout, est égale à 9,50 m.

À l'intérieur, rien ne permet d'envisager un aménagement du sol. Constitué par la terre végétale, il suit la pente naturelle du terrain. Au centre, une zone rubéfiée annulaire de 2,50 à 3 m de diamètre dont la largeur varie de 0,50 à 1 m, marque l'emplacement d'un foyer. Sa fouille n'a livré que quelques tessons, une monnaie (as d'Hadrien ?) et de très rares débris osseux. Un anneau de pierres non structurées le recouvrait. Au centre, de la terre grise, mêlée de petites pierres et de rares débris de tuiles, comblait une dépression d'une dizaine de centimètres de profondeur. Les quelques fragments de tuiles mis au jour sont très insuffisants pour indiquer la présence d'une couverture.

Cette construction probablement apparue très tôt dans le paysage de la nécropole oriente les tombes qui s'alignent par rapport à elle et se maintiennent même à distance. Il est en outre certain que cet édifice n'a pas subsisté jusqu'à la phase finale de l'utilisation de la nécropole. En effet, deux sépultures découvertes à cheval sur les fondations de l'édifice, recreusées à cet effet, sont obligatoirement postérieures à l'arasement des murets. La première est une fosse circulaire de 0,70 m de diamètre, tronquée par les labours, qui pénètre encore la fondation du mur sud de 0,30 m. De la terre cendreuse, mêlée de débris osseux calcinés et de clous, la comble sur la hauteur conservée. La seconde, retrouvée dans le mur nord, se compose d'une urne cinéraire en terre cuite fermée par une assiette. La terre peu carbonneuse de la fosse ne renferme qu'une dizaine de tessons, autant de clous et quelques ossements calcinés. En outre, des fragments de mortier ou des moellons de petit appareil, observés dans le remplissage de quelques fosses, ont pu appartenir à cette construction.

La destination de cet édifice reste énigmatique. Des enclos similaires de diverses dimensions peuvent constituer une petite nécropole comme par exemple à Saint-Martin-Château (Creuse) où une structure d'environ 4 m de côté renferme trois incinérations (R.-P. Bordier, 1976, p. 42-53). À Bagnols-en-Forêt (Var), un enclos rectangulaire de 8,70 m sur 7 m environ, incluant au moins 4 sépultures, correspond également à un petit cimetière domanial (I. Beraud, J.-P. Brun, Ch. Gebara, 1986, p. 352-358). C'est

encore le cas d'un enclos comprenant également 4 incinérations découvert à Banassac (M. Feugère et Ph. Gros, 1996, p. 288). Il semble que ces structures constituent généralement une nécropole domaniale bien qu'il ne soit pas totalement exclu que des sépultures se trouvent à l'extérieur.

Ces deux interprétations de la structure de Pontarion, enclos funéraire ou *ustrinum*, ne paraissent pas totalement satisfaisantes. L'absence, à l'intérieur, de sépultures antérieures à sa destruction semble exclure l'hypothèse de l'enclos funéraire. Le foyer d'incinération exhumé en son centre pourrait accréditer l'hypothèse de l'*ustrinum*. Toutefois les dimensions de ces édifices sont plus petites. En outre, la faible épaisseur de la zone rubéfiée et surtout l'emprise très réduite de la partie plus fortement chauffée permettent de penser que le foyer a peu servi, probablement une seule fois, avant d'être scellé par un amas de pierres qui ne nous est probablement pas parvenu dans son intégrité.

La zone de circulation au nord de l'enclos :

Cette zone apparaît au nord du mur de façade de l'enclos, sur toute sa longueur, avec toutefois une meilleure visibilité vers le milieu de la façade.

Le sol de circulation apparaît immédiatement sous le niveau atteint par les labours qui l'ont vraisemblablement amputé. Il est constitué de menus débris de tuiles et de petites pierres, le tout inclus dans une terre noire et tassée. Le mobilier recueilli comprend de petits tessons, une pierre à affûter et deux monnaies, dont un denier de *Julia Mamaea* (?-235) qui indique que la nécropole était encore fréquentée à cette époque.

* * *

Le mobilier.

Dans la tombe, les pratiques liées au rituel funéraire déterminent la place de certains objets. Certaines dispositions ne paraissent pas fortuites, du moins dans les sépultures avec urnes et dans certaines sépultures en coffres. À quelques exceptions près, elles semblent plus aléatoires dans les fosses les plus récentes.

Les objets placés dans la tombe peuvent se classer en différentes catégories suivant leur fonction. Ceux portés par le défunt

se retrouvent souvent mêlés aux ossements calcinés. Ils appartiennent à la parure, telles les bagues souvent déposées dans l'urne ou dans le réceptacle avec les ossements ou les épingles à cheveux en os.

La monnaie destinée à payer Charon pour le passage du Styx peut être placée dans l'urne ou dans le réceptacle avec les ossements. Certains réceptacles contiennent plusieurs monnaies mêlées aux ossements. Dans d'autres cas, la monnaie se distingue du résidu de la crémation placée en surface dans une fosse profonde, ou encore disposée avec une bague contre le pied de l'urne, à la surface du dépôt carbonneux. En raison des bouleversements qu'a subis le site, il est difficile d'évaluer la proportion de tombes avec monnaies. 51 sépultures sur 288 en ont livré soit 18,75 %. La proportion de monnaies varie en fonction du type de sépulture. Elle atteint 25 % dans les fosses profondes pour diminuer par la suite dans les sépultures en coffre funéraire (20 %) et devenir plus rare dans les fosses superficielles (14 %). On observe donc une régression avec le temps.

Les offrandes alimentaires, se traduisent par la présence de céréales variées, de légumineuses, de fruits... (Ph. Marinval, 1993, p. 50-51). Les débris osseux appartenant à divers animaux semblent également fréquents. Tous ces éléments, déposés sur le bûcher d'incinération, se retrouvent dans le résidu de la crémation. Il semble même qu'une distinction était faite entre les esquilles osseuses humaines et animales.

Les clous, relativement nombreux, servaient à la confection du bûcher ou de la civière funèbre. Aucune fonction symbolique (enclouage, couronne prophylactique) n'est attestée de façon certaine. Il convient toutefois de mentionner certains regroupements de clous, par exemples dans deux fosses où ils se trouvaient en fond de fosse, sous la céramique, ou encore dans des sépultures en coffre où ils étaient regroupés en tas. Plus de 30 tombes ont livré des clous de chaussures.

Les objets domestiques et les outils qui ont appartenu au défunt ou qui peuvent rappeler son activité sont le plus souvent miniaturisés : outillage agricole, ustensiles culinaires ou de foyers, parfois regroupés en batterie de cuisine. Ces objets, probablement placés en offrande sur le bûcher, se distinguent parfois du résidu de la crémation en étant déposés à sa surface, dans l'urne ou dans le réceptacle du coffre funéraire.

Les objets de toilette ou de parure peuvent aussi être regroupés avec les ossements du défunt dans les urnes, ou être placés à la surface du résidu de la crémation ou encore lui être associés.

Les charnières, cornières et les accessoires de serrurerie appartiennent à des portes ou des coffrets. Ces derniers étaient déposés sur le bûcher avec leur contenu et leurs parties métalliques se retrouvent mêlées au résidu de la crémation.

Les lampes en terre cuite découvertes dans plusieurs sépultures, souvent à l'état de fragments, semblent avoir subi le même sort que la céramique. Elles appartiennent toutes au même type. Ce sont des récipients à réservoir ouvert, sommairement modélés dans une argile grossière. Ils possèdent un fond plat, des parois légèrement évasées, avec parfois un bord et un bec pincé. Un seul exemplaire devait disposer d'une poignée, simplement attestée par les traces d'un arrachement.

La céramique représente la plus grande partie du mobilier découvert. La fouille a en effet livré plus de 7 100 tessons de céramique commune et plus de 2 100 tessons de sigillée. Les vases étaient brisés volontairement sur le bûcher d'incinération et les débris déversés en vrac dans la fosse. Seuls deux cas traduisent indiscutablement une volonté de placer les débris de vases à la surface de la fosse. Les quelques récipients découverts intacts dans la tombe sont ici extrêmement rares et concernent uniquement des vases de dimensions réduites.

Les rites funéraires.

À l'exception de deux sépultures, seule l'incinération en dépôt secondaire est pratiquée. Les restes du défunt, réduits en cendres sur un bûcher, sont recueillis et déposés dans une fosse.

Les offrandes alimentaires déposées sur le bûcher ne comportaient que des provisions : céréales, légumineuses, fruits, viande. Aucune découverte ne permet d'évoquer des restes de repas ou de plats cuisinés.

La vaisselle, toujours brisée sur le bûcher avant la crémation, constitue l'essentiel du mobilier recueilli. L'examen des cassures montre en effet de fréquents points d'impact associés à de longues fractures. Malgré le nombre considérable de vases, seule une sépulture sur six renferme de la céramique. Les offrandes de céramiques caractérisent les tombes les plus anciennes où elles sont les plus nombreuses.

Le traitement du mobilier métallique au cours des funérailles varie selon sa fonction. Les objets portés par le défunt, les coffrets ou l'obole à Charon, ont séjourné sur le bûcher et se retrouvent généralement mêlés au résidu de la crémation ou associés aux ossements. Toutefois, certains objets dissociés du

résidu de la crémation ont pu être placés directement dans la tombe.

Dans certains cas, le tri des ossements a lieu alors que le bûcher était encore incandescent. En effet, les parois de plusieurs fosses étaient rubéfiées par les braises déversées après mise en place du coffre ou de l'urne avec son contenu.

L'urne ou le coffre sont toujours déposés en premier au fond de la fosse, souvent au centre mais parfois excentrés. Le soin apporté à la mise en place du réceptacle s'observe également pour les socles dont la face supérieure est toujours horizontale, des pierres calant la base si nécessaire. La fosse est ensuite comblée, avec tout ou partie du résidu de la crémation puis avec la terre issue du creusement, ou parfois uniquement avec cette dernière.

Conclusion :

La fouille presque exhaustive de la nécropole permet de bien appréhender la répartition des tombes. Deux pôles se remarquent à la lecture du plan :

— L'enclos : C'est en effet près de lui que la densité de sépulture est la plus forte mais c'est aussi dans son environnement que se rencontrent la majorité des sépultures en fosses profondes qui sont les plus précoces. Les sépultures sont toutefois absentes de l'espace situé entre le mur de façade et la voie.

— Le muret de clôture : Sur toute sa longueur, les sépultures se concentrent sur une bande étroite large seulement de deux mètres environ. Sans être totalement absentes, les fosses du second siècle y sont toutefois moins fréquentes au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone d'attraction de l'enclos.

À l'opposé, la voie donne l'impression de jouer un rôle répulsif. La densité de sépultures diminue lorsqu'on s'en approche sauf dans la zone située en limite nord du cheminement qui permettait d'accéder à l'édifice trapézoïdal. Un espace d'environ 20 m sépare le fossé de la voie des sépultures les plus proches qui sont des fosses superficielles généralement tardives.

À l'exception des sépultures dont la position est guidée par une structure, limite nord de l'enclos ou mur de clôture, aucun alignement ou espace de circulation aménagé entre les tombes ne se remarque.

L'apport de cette fouille qui s'est déroulée sur quatre années est essentiel pour la connaissance des structures et des rites funé-

raires de la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle. Elle a, en particulier, permis de préciser la période d'utilisation des coffres funéraires. Ces derniers ne deviennent le mode de sépulture privilégié que dans le dernier quart du II^e siècle pour disparaître vers le milieu du siècle suivant. Ils ont succédé aux tombes en fosse, avec ou sans urne, connues en Limousin depuis le milieu du I^{er} siècle (G. Lintz, 1993, p. 275). Elle a également montré que l'incinération a probablement subsisté jusqu'à la fin du III^e siècle avec l'usage de structures funéraires très sommaires.

Quelques éléments de la cérémonie funéraire apparaissent au travers du contenu des fosses. L'un des plus importants concerne la fréquence et la variété des offrandes alimentaires déposées sur le bûcher. Le comblement de la fosse avec des charbons incandescents met également en évidence la rapidité avec laquelle la tombe est refermée.

Guy LINTZ.

BIBLIOGRAPHIE

Béaud 1986 :

BÉRAUD (I.), BRUN (J.-P.), GEBARA (Ch.). — Un enclos funéraire gallo-romain à Bagnols-en-Forêt (Var), *Rev. Archéol. de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 351-358.

Bordier 1976 :

BORDIER (P.). — Une mini nécropole à *ossarium* en pays creusois, *Rev. de l'Académie du Centre*, 102, 1976, p. 42-52.

Bordier 1982 :

BORDIER (P.), DESBORDES (J.-M.), HERNANDEZ (O.). — La voie romaine du bois d'Ahun, *Trav. d'archéol. Limousine*, 2, 1982, p. 9-16.

Denimal 1995 :

DENIMAL (P.). — *La voie aquitannique d'Agrippa de Lyon à Saintes*, thèse de nouveau doctorat en histoire et archéologie, Univ. de Paris Sorbonne (Paris IV), 1995, 1030 p.

Feugère 1996 :

FEUGÈRE (M.) et GROS (M.). — Les ensembles funéraires gallo-romains du Champ des Mas à Banassac (Lozère), *Rev. Archéol. de Narbonnaise*, 29, 1996, p. 285-305.

Lintz 1993 :

LINTZ (G.). — Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin, *Monde des morts et des vivants en Gaule rurale, 1^{er} s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C., 6^e suppl. à la R.A.C.F.*, 1993, p. 273-283.

Marinval 1993 :

MARINVAL (Ph.). — Étude carpologique d'offrandes alimentaires végé-

tales dans les sépultures gallo-romaines : réflexions préliminaires, *Monde des morts et des vivants en Gaule rurale, 1^{er} s. av. J.-C.-Ve s. ap. J.-C.*, 6^e suppl. à la R.A.C.F, 1993, p. 45-65.

Marquaire 1994 :

MARQUAIRE (Jean). — Le sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard (Creuse), *Trav. d'archéol. Limousine*, 14, 1994, p. 23-63.

Villoutreix 1986 :

VILLOUTREIX (M.) — Toponymie et archéologie : noms de lieux de la Creuse (première partie), *Trav. d'archéol. limousine*, 6, 1986, p. 21-37.



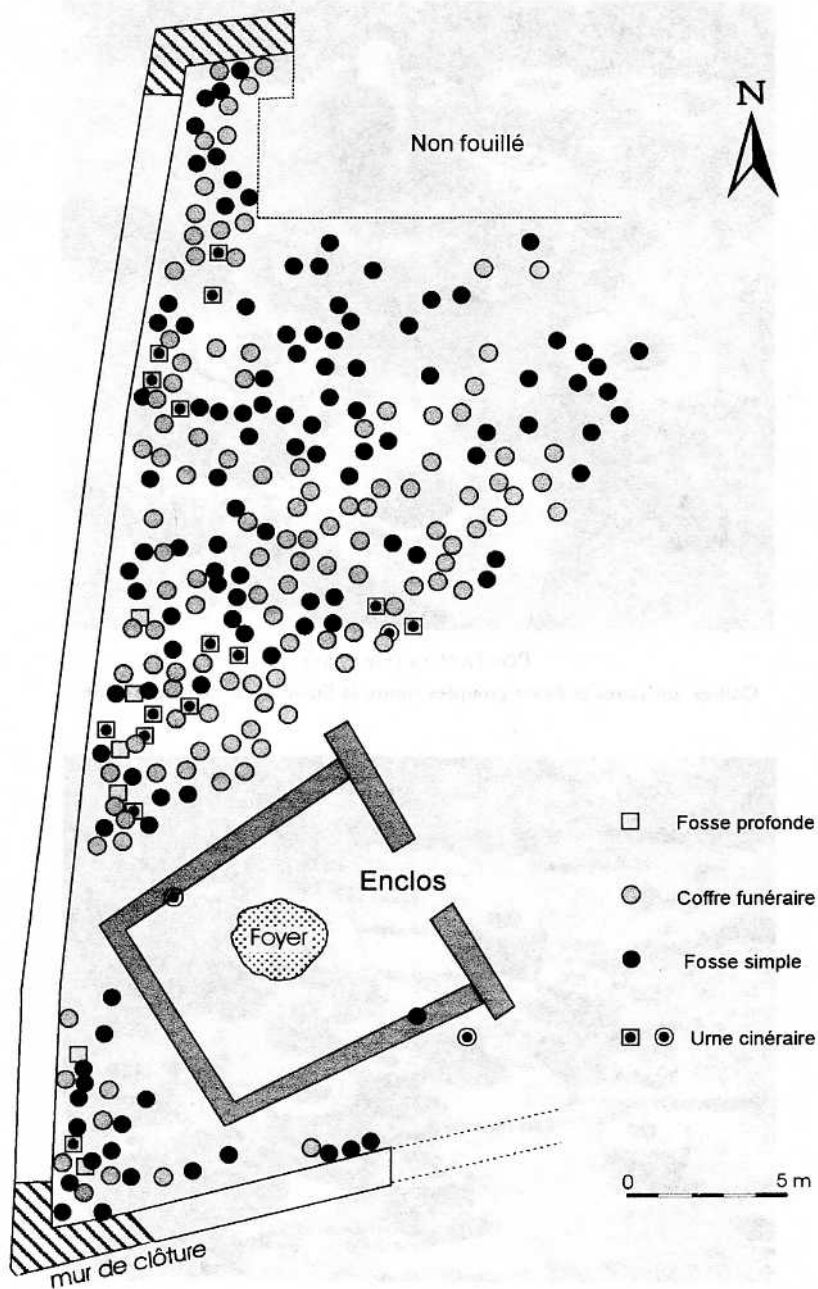
PONTARION (CREUSE)

Coffres funéraires et fosses groupées contre la limite ouest de la nécropole.



PONTARION (CREUSE)

Limite est de la nécropole.



PONTARION (CREUSE) : PLAN D'ENSEMBLE DE LA NÉCROPOLE